

**PV Conseil d'Administration Elargi**  
**Samedi 24 juin 2023**  
**10h00 à 16h00**  
En présentiel et Visio

Présence CAE du 24 juin 2023					
		Ont reçu convocation	Présents	Excusés	Absents
CA1	EB	AEEIBO (Marie-Sophie NIAIY, Elisabeth BOUILLERE)			
CA1	DC	AFET (Danielle CHAUMIER)	X		
CA1	BLC	ANFIIDE (Brigitte HERISSON/Sandrine DERVILLE)			
CA1	AD	CEEPAME (Anne DANNENMULLER)			
CA1	ML	CEIIADE (Ghislaine ROUBY/Marion LENOIR)	V		
CA1	MJ	GERACFAS (Michel JOUBARD, Gilberte HUE)		P	
CA1	MAD	UNAIBODE (Magali DELHOSTE)			
CA1	EW	ANDEP (Florence GIRARD, Elisabeth WISNIEWSKI)			
CA2	BP	ANPDE (Brigitte PREVOST-MESLE)			
CA2	MB	BOISSART Marielle	X		
MA	SCH	CHAPDANIEL Sébastien			
CA2	DC	CHAUMIER Danielle	X		
CA2	CD	DEBOUT Christophe	X		
CA2	MD	DUGOT Michel	X		
CA2	PF	FAIVRE Patricia	V		
CA2	GH	HUE Gilberte	X		
CA2	BLE	LOUVEL Brigitte			
CA2	BL	LUDWIG Brigitte			
CA2	MK	KARAM May		P	
CA2	BO	ORIEZ Baptiste		P	
CA2	YR	RIOU Yann		P	
CA2	JJS	SCHARFF Jean-Jacques	V		
MA	MA	CEFIEC (Michèle APPELHAUSER)			
MA	AB	GIT (RAUCH Nadine, Anne BARRIERE)			
MA	EF	SOFRIPA (S. CHAPDANIEL/Emmanuelle)			
MA	DG	GAUDELET Danny			
MA	DGT	GROBER-TRAVIESAS Diane			
MA	PMH	HOMERIN Marie-Pierre			
MA	FM	MEZI Fatiha			
MA	JN	NIAUX Jocelyne			
MA	AAM	MOUDJED Abdel Aziz			
MA	IS	SANSELME Isabelle		P	
Ass	AF	AFEDI			
<b>Total :</b>			<b>9</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
			Présentiel (X) :	<b>6</b>	
			Visio (V) :	<b>3</b>	
			Procurations (P) :	<b>4</b>	
			<b>Votants CA (X, V et P) :</b>	<b>13 /22</b>	

Présidente de séance : Gilberte HUE

Secrétaire : Danièle CHAUMIER

## PROCURATIONS

MANDANT	MANDATAIRE
- Baptiste ORIEZ	Présidente
- Yann RIOU	Présidente
- Michel JOUBARD	Présidente
- Isabelle SANSELME	Présidente
- May KARAM	Présidente
- Marion LENOIR	Christophe DEBOUT

Le CEIIADE étant déjà représenté par E CHAPALAIN en Visio, le pouvoir de Marion LENOIR n'est pas valide.

## VOTANTS

9 membres et 4 procurations VALIDES sur les 22 membres du CA à jour de leur cotisation, soit 13 votants pour le PV du CA + 1 procuration soit 14 votants pour le reste des votes.

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du CA du 18 février 2023
- Approbation du compte-rendu de l'espace de réflexion du 1<sup>er</sup> avril 2023
- Validation de l'avis « fin de vie »
- Article formation
- Projet d'ouvrage
- Préparation du webinaire :
  - Constitution du comité scientifique
  - Constitution du comité d'organisation
- Conseil scientifique
  - Validation des candidatures des membres de l'ASI
  - Modalités de recrutement des membres extérieurs à l'ASI
- Réingénierie et refondation de la profession infirmière
- Calendrier 2024 réunions ASI
- Point sur les congrès 2023 et 2024
- Budget et assurance
- Séminaire CIF
- Divers

\*\*\*\*\*

## Ouverture du CA à 10h06

GH demande d'abord s'il y a des ajouts à l'ordre du jour. Il n'y en a pas.

GH propose ensuite à Elisabeth Chapalain, présente pour la 1<sup>ère</sup> fois au CA de l'ASI de se présenter : EC est cadre formatrice à l'IFPS de Brest, de formation IADE et secrétaire du CEIIADE.

Un tour de table est fait pour que chaque participant se présente à EC.

---

## 1. Approbation du PV du CA du 18 février 2023

---

Il n'y a pas de remarques.

**Vote sur l'approbation du dernier PV :** Nb de votants : 13 (pour l'approbation du PV du CA, seuls les membres du CA peuvent voter)

Pour : 13  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Décision :**

*Le PV du CA du 18 février 2023 est approuvé à l'unanimité*

---

## 2. Approbation du compte-rendu de l'espace de réflexion du 1<sup>er</sup> avril 2023.

---

Il n'y a pas de remarques

**Vote sur l'approbation du CR :** Nb de votants : 14

Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Décision :**

*Le CR de l'espace de réflexion du 1<sup>er</sup> avril 2023 est approuvé à l'unanimité*

---

## 3. Validation de l'avis « fin de vie »

---

En attendant la connexion de Michèle Marchi prévue à 11h30, GH présente rapidement le projet. Après une succession de référents à la tête du groupe, Michèle Marchi est le pilote du groupe aidée de Jean- Jacques Scharff.

MM prend la parole à 11 h 30 ; elle rappelle la composition du groupe (10 membres se sont portés volontaires pour leurs compétences) ainsi que le nombre de séances réalisées pour aboutir à ce travail : une réunion hebdomadaire de janvier à juin 2023 avec une participation fluctuante.

Elle détaille ensuite la méthodologie en référence à la HAS et explique qu'il a fallu circonscrire la teneur de l'avis, le sujet étant très vaste. La formation initiale des professionnels médicaux et paramédicaux a été ciblée pour cet avis. Le questionnement était : si la loi évolue et qu'on y parle d'euthanasie, de suicide assisté, pour les professionnels de santé, quelles sont les compétences, les savoirs actuels qui vont être modifiés ?

MM explique que ce n'est pas un travail de recherche scientifique ; c'est un état des lieux, une exploration, une réflexion qui devraient nous amener ensuite à créer un groupe de travail avec la méthodologie du chercheur.

Les professions de santé ciblées ont été celles le plus en rapport avec la fin de vie. Tous les référentiels de ces professions ont été ensuite analysés.

MM résume l'analyse critique du travail :

- grande variation dans le contenu des référentiels aussi bien dans la qualité et dans la quantité
- peu ou pas de thèmes majeurs liés à la fin de vie comme l'accompagnement psychologique social et spirituel
- pas de notion de transdisciplinarité

MM ajoute que la piste de l'Europe pourrait être intéressante en ciblant des pays francophones car la loi a évolué dans certains d'entre eux autorisant le suicide assisté mais il a été impossible de récupérer des référentiels car il n'y a pas de réglementation centralisée comme en France.

MM précise que le groupe s'est également intéressé au Livre blanc rédigé par l'Association Européenne de Soins Palliatifs (AESP) qui propose 10 compétences à développer.

Enfin, MM rappelle que ce qui manque le plus actuellement est une approche éthique et philosophique de la fin de vie et qu'il serait nécessaire de mettre ces approches dans un module de formation (formation initiale et DPC) ainsi que les implications juridiques.

En conclusion, la création d'un groupe de travail national permettant de présenter de manière plus approfondie l'ensemble de ces réflexions serait nécessaire et l'ASI demanderait à en faire partie.

GH ainsi que MB remercient Michèle Marchi pour ce travail exploratoire qui serait à prolonger par un travail de recherche sur le même sujet.

#### Que faire de ce travail ?

GH, CD, MB suggèrent de l'envoyer à la Présidence de la République, au Ministère de la Santé, à Sandrine Guillaume, à la DGOS, au CEFIEC, à l'ANDEP, au CNPI, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, à la mission fin de vie, à Mme Agnès Firmin Bodo et Mme Ammirati avec un courrier d'accompagnement.

GH demande également s'il faut le publier et si oui, dans quelle revue ?

#### Comment l'intituler ?

GH pose la question : est-ce un avis, une recommandation, une réflexion, un regard ou des préconisations ?

MB propose plutôt « état des lieux »

GH demande ensuite si on choisit le terme recommandations ou préconisations ??? pour MD, le terme recommandation n'est pas pertinent car une recommandation doit être étayée par une recherche

EC propose « focus et réflexions au regard du contexte actuel sur la fin de vie »

#### Décision :

*Il est décidé de retenir le titre suivant :*

**« Approche de la personne en fin de vie : réflexions et projection en formation infirmière »**

GH termine en remerciant tout le groupe qui a participé à cette réflexion et tout particulièrement Michèle et Jean-Jacques

---

## 4. Article formation

---

Patricia Faivre détaille l'avancée du travail : l'article est en cours de finalisation mais le groupe composé actuellement de 4 membres (Patricia Faivre, D Grober- Traviesas, Gilberte Hue et Marion Lenoir) a quelques difficultés pour se réunir.

L'article devrait être terminé fin Juin/début Juillet.

L'étape actuelle est la finalisation avec rédaction de la conclusion, mise en forme de la bibliographie et résumé.

L'article serait envoyé à la REFIRI.

---

## 5. Projet d'ouvrage

---

GH fait l'introduction et rappelle l'histoire : projet d'avant COVID 2018/2019 en concertation avec CD, l'ANFIIDE et l'ASI. Le Covid a ensuite retardé le projet.

Un 1<sup>er</sup> éditeur (Elsevier Masson) avait été contacté au départ avec élaboration d'un cahier des charges mais le projet n'a pas abouti du fait à la fois du contexte Covid mais également d'une divergence sur le public de l'ouvrage : niveau M et niveau D pour l'ASI et non pas niveau L.

GH a proposé à MB de collaborer avec « Les éditions SETES » que MB connaît. MB a contacté Mr POUSSET avec lequel un nouveau cahier des charges a été rédigé.

Un appel à co-auteurs a été refait avec pas mal de réponses positives à la fois d'anciens co-auteurs volontaires dans le projet de départ (018/2019) mais également de nouveaux co-auteurs. GH s'est mis en relation avec Mr POUSSET pour différer d'une année la publication.

Une réunion de concertation a eu lieu récemment entre Gilberte Hue, Marielle Boissart, Christophe Debout et Danièle Chaumier (DC est plus particulièrement chargée de la coordination avec co-auteurs) pour relever d'éventuels questionnements sur le choix des thématiques des co-auteurs.

Une réunion de coordination avec les co-auteurs est prévue en distanciel le 26 juin

GH a joint un co-auteur S Faure qui avait proposé « le soin comme contexte philosophique à part entière » qui pour elle fait partie des théories en soins infirmiers. Elle envisageait d'approcher le soin amour comme un concept.

Lors de son entretien avec GH, SF a confirmé sa théorie « l'amour dans le soin » mais est prête à en changer car elle est très investie.

CD précise que c'est un ouvrage sur les théories et que SF propose un concept alors qu'il y a une différence sur la forme entre les 2. GH lui répond que pour SF, c'est une théorie.

Pour CD, la confusion vient peut-être de la traduction du mot anglais « love » en français qui ne signifie pas forcément amour tel qu'on l'entend et qu'il y a donc un problème de choix de l'intitulé.

GH informe que 2 personnes de l'AFEDI se sont désistées. MP H s'interrogeait également sur rester car un même ouvrage avec un même public serait lancé en Belgique par Elsevier Masson sur théories/concepts. MPH a été approchée par Dan Lecocq comme ses 2 collègues belges prévues pour l'ouvrage de l'ASI.

GH a précisé à MP H que l'ASI a déposé un droit de création d'œuvre. MP H indique que c'est Marc Fontaine, commercial d'Elsevier-Masson qui a contacté Dan Lecocq.

MD se questionne sur le fait que seules 2 personnes volontaires pour l'ouvrage de l'ASI ont été contactées.

GH s'interroge sur la position à prendre : laisser faire ? MP H a proposé d'intervenir auprès de Marc Fontaine.

CD répond qu'il faut savoir sur quoi le projet s'inscrit : quelque chose d'assez semblable à l'ouvrage de l'ASI ou quelque chose plus basique qui s'adresserait en niveau L ? Pour lui, le sommaire et les têtes de chapitres vont forcément être proches.

GH précise qu'actuellement, il n'existe pas d'ouvrage francophone sauf un ouvrage plus global « la pensée infirmière ».

GH précise qu'on a la trace de notre création et que ça fait jurisprudence.

Après échanges dans l'assistance, compte tenu du flou sur l'ouvrage lancé en Belgique, il est décidé d'essayer de recueillir plus d'informations sur cet ouvrage et son objectif.

**Décision :**

*Il est décidé de façon collégiale de faire comme si on ne savait rien*

MD pose la question : comment ces 3 personnes ont été ciblées ? y a-t-il eu une fuite sur la liste ?

MB suggère de donner un cadrage aux auteurs ; GH répond que c'est fait et que tout a déjà été envoyé.

EC est sollicitée par GH pour l'ouvrage ; elle n'y voit pas d'objections mais veut d'abord en discuter avec Marion Lenoir qui est très impliquée dans l'ASI et qu'elle ne veut pas court-circuiter.

Pour CD, le calibrage d'une contribution n'a pas encore totalement été défini au regard du volume total accordé par l'éditeur ; il est nécessaire d'y penser et de l'aborder lors de la réunion du lundi 26 juin. MB précise que c'est un ouvrage de 300/ 400 pages maximum.

La questions des droits d'auteurs est ensuite posée par CD : ils sont à hauteur de 10% rétrocédés à l'ASI et à l'ANFIIDE

MD indique qu'il est nécessaire de mettre sur la convention avec Mr Pousset la répartition de la rétrocession entre l'ASI et l'ANFIIDE.

MD précise qu'il faut également un contrat individuel avec chaque auteur par rapport à la rétrocession à l'ASI (les auteurs ne toucheront rien)

Il faudra également penser aux éventuelles rééditions : comment faire ?

Après la réunion de lundi 26 juin 2023, GH contactera Mr Pousset (éditions SETE) et B Lecointre.

MB s'interroge sur la théorie d'Albert Bandura proposée par MP H qui n'est pas une théorie infirmière.

---

## 6. Préparation du webinaire

---

Le prochain Webinaire portera sur le tutorat niveau L et M (titre à affiner).

Il est nécessaire de mettre en place dès maintenant le comité scientifique (le comité d'organisation est moins urgent).

GH précise qu'il faudra associer le CEFIEC à ce webinaire.

Elle pose une question : appelle t'on les encadrants IADE et IBODE « tuteurs » ? La réponse est oui, c'est un terme pour tout le monde y compris AS, AP....

Plusieurs titres ont déjà été proposés :

- La place du tutorat dans l'enseignement clinique
- La posture clinique du tuteur
- Quel dispositif tutoral pour l'enseignement clinique en formation infirmière ?

La date retenue est le **14 mars 2024**.

EC intervient pour préciser que la professionnalisation du tutorat va être un vrai virage (impact financier et impact sur l'investissement). Pour MD et EC , le risque est la perte de l'encadrement de proximité et également le désinvestissement du reste de l'équipe qui peut se sentir exclue

- **Constitution du comité scientifique :**

GH précise que pour les 2 comités (scientifique et organisation), il faut d'abord désigner des référents et faire ensuite appel à candidatures.

GH demande s'il y a des volontaires parmi les personnes présentes. MB accepte de faire partie du CS mais pas de le piloter.

EC accepte d'y participer avec Marion Lenoir au nom du CEIADE. Pour les puéricultrices, PF conseille de voir plutôt avec le CEEPAME et de se rapprocher d'Anne Dannenmuller

Pour les IBODE, il faut voir avec Marie Sophie Niay et pour IPA, avec Baptiste Oriez.

Pour les IDE, il faudrait trouver quelqu'un dans le cadre du CEFIEC : Yann ? Isabelle ?

Il est nécessaire de contacter toutes les associations ayant un pied dans la formation.

GH accepte de coordonner les 2 comités scientifique et d'organisation. Il faut trouver un volontaire pour piloter le comité scientifique. A défaut, GH assurera.

#### **Composition du comité scientifique :**

*Pilote : Appel à volontaire*

*Membres ayant donné leur accord :*

- Marielle Boissart
- Marion Lenoir
- Elisabeth Chapalain

*Membres pressentis (sous réserve de leur accord)*

- Diane Grober-Traviesas
- Anne Dannenmuller
- Baptiste Oriez
- Marie-Sophie Niay
- Yann Riou
- Isabelle Bayle

- **Constitution du comité d'organisation**

Pilote : Patricia Faivre se propose pour piloter le groupe

---

## **7. Conseil scientifique**

---

Validation des candidatures internes des membres de l'ASI :

4 candidatures ont été envoyées à Gilberte HUE : Marielle BOISSART, Michel DUGOT, Diane GROBER-TRAVIESAS ET Baptiste ORIEZ

**Vote sur l'approbation des 4 candidatures :** Nb de votants : 14

Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

#### **Décision :**

*Les 4 candidatures sont validées ; les 4 membres sont élus à l'unanimité*

Modalités de recrutement des membres extérieurs à l'ASI :

- 4 critères doivent être remplis :
  - ✓ Envoyer CV + lettre motivation
  - ✓ Être adhérent ONI ou équivalent
  - ✓ Rédiger une déclaration intérêt
  - ✓ Avoir un diplôme d'enseignement supérieur au moins de grade master



- Le recrutement : GH insiste sur la nécessité de coopter, de rechercher dans son réseau (SIDIEF, CII, FINE), également auprès des associations membres de l'ASI qui ne sont pas au CA et d'ouvrir à l'international (Belgique, Suisse, Canada, Liban)

---

## 8. Réingénierie et refondation de la profession infirmière

---

Ce point n'a pas été abordé dans le détail.

GH précise qu'il y a eu une réunion de lancement le 26 mai où Michèle Appelshaeuser a représenté l'ASI et le 7 mai un symposium où l'ASI n'était pas.

Les travaux sur la refondation de la profession IDE et la réingénierie sont lancés et à compter de septembre 2023, le CEFIEC va être lancé en groupe de travail. Des groupes de travail sont mis en place sur les missions et compétences avec la DGOS en binôme avec le CNPI. Michel Dugot fait partie du groupe au niveau de la DGOS/CNPI.

Pour répondre à la question d'EC, MD précise que le métier socle est d'abord abordé et ensuite les spécialités seront abordées dans la foulée.

---

## 9. Calendrier 2024 des réunions ASI

---

Le Calendrier 2024 des réunions ASI est élaboré :

- ✓ Assemblée générale : 17 février 2024
- ✓ Conseil d'administration : 23 mars 2024
- ✓ Espace réflexion : 25 mai 2024
- ✓ Conseil d'administration : 19 octobre 2024
- ✓ Espace de réflexion : 14 décembre 2024

---

## 10. Point sur les congrès 2023 et 2024

---

- ✓ CEEPAME aura lieu à Paris : dates non connues
- ✓ ANPDE : dates non connues
- ✓ Congrès IBODE : 23 et 24 Mai 2024
- ✓ CEFIEC reporté d'un an
- ✓ Congrès AFDS : dates non connues mais en principe se tient début octobre

---

## 11. Budget et assurance

---

Patricia Faivre fait le point sur les adhésions 2023 :

- ✓ 8 associations sur 11 ont réglé leur cotisation ; PF a envoyé le 23/06/23 un rappel à celles n'ayant pas réglé.
- ✓ 12 membres individuels ont réglé leur cotisation ; PF a également envoyé un rappel le 23/06/2023 à ceux n'ayant pas réglé.
- ✓ Pour l'ANPDE, PF n'a pas de nouvelles.  
GH propose de contacter elle-même leur nouvelle présidente Peggy Alonso

En compte, l'ASI a actuellement 9506,41euros.

PF précise que l'Assurance MATMUT a été reconduite (133 euros par an).

GH demande s'il y a des questions par rapport au budget ; il n'y pas de questions.

GH insiste sur l'importance de relancer les associations. JJS précise que nous sommes 12 associations à l'ASI : 7 membres fondateurs et 2 personnes morales siégeant au CA plus 3 personnes morales,



membres actifs. Se rajoute l'AFEDI qui est membre associé et qui paye une cotisation d'un montant différent (140 euros)

---

## 12. Séminaire CIF

---

Le séminaire a été organisé le 30 mai sur l'évolution de la profession IDE. ce séminaire a rassemblé toutes les organisations de différentes composantes et spécialités (IADE,IBODE, IPA et généralistes) A la fin de ce séminaire, GH avoue que ne plus savoir si la profession IFDE est un métier ou une profession

L'ambiance a été conviviale ; les participants ont été séparés en 2 groupes de travail le matin avec restitution des travaux l'après-midi.

Il faut maintenant passer à l'écriture pour envoyer une synthèse à toutes les personnes présentes à ce séminaire et construire ensuite des contributions.

Les représentants de la DGOS et Mme S Willaume ne sont pas venus, n'ayant pas pu se libérer mais se sont excusés.

---

## 13. Divers

---

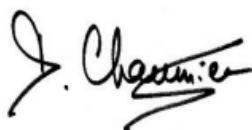
Le projet d'accès direct en 2<sup>ème</sup> année se met en place et cela suscite des inquiétudes. Des AS expérimentées vont passer directement en 2<sup>ème</sup> année mais qu'est-ce qu'une AS expérimentée ?

Il n'y a plus d'autres points à évoquer.

Gilberte HUE clôt la séance.

Fin de la réunion à 16h15

Secrétaire  
Danièle CHAUMIER



Présidente  
Gilberte HUE

